Elections de l'an V

[Perrin]

PROTESTATION

DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE

SCISSIONAIRE, SÉANTE AU LOUVRE,

CONTRE

CELLE SÉANTE A L'ORATOIRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LISTE

ET

NOMS

DES ELECTEURS QUI ONT FAIT

SCISSION

ET QUI SE SONT RASEMBLÉS AU LOUVRE

Enlévement des procès-verbaux de l'Oratoire, démision du président GÉNISSIEUX

PROTESTATION

De cette assemblée, contre celle de L'oratoire.

Liste et noms des Députés nommés par elle.

L'assemblée électorale du département de Paris, séante à l'Oratoire, avoit exclus ceux de ses membres qui n'avoient pas été élus légalement, et ceux qui devoient être exclus par les lois : une partie des exclus

réunis à ceux qui en étoient mécontens, ont déclaré au département qu'ils demandoient un local; il leur a été accordé la salle de l'Institut National :

Une partie des membres, rassemblée ce matin 27 germinal, à ladite salle, sont les exclus :

Mathieu, commissaire au département, et Gatr, commissaire au dixième arrondissement, nommé par une fraction de la division de l'Ouest, Ceux-ci ne sont pas même électeurs au terme dc la constitution, n'ayant été nommé que le 12 germinal.

Guileron,
Guinon.
Limodin est passé avec les scissionnaires.
Les citoyens Lamaignère, juge de paix.
Guillotin, mèdecin, ex-constituant.
Lacoste.
Peinié, section Butte-des-Moulins.
Delle, section Unité.
Deversy, quai de l'Union.
Mathien, commissaire du pouvoir exé-

cutif à la police correctionnelle.
Guttey.
Denenaud, secrétaire du ministre des relations extérieures.
Albert.
Lenoir-Laroche.
Lasceau.
Querreau.
Drugeon, notaire.
Cufiat Carel,
Guimet, commissaire des contributions.
Houdau.
Pastorei.
Maurice.
Langlois.
Lefebvre, notaire.
Vacheley.
Moreau.
Garnier.
Dufourny.
Moninot.
Gueno, Epicier.
Boucchéron, président à la municipalité du sixiène arrondissement.
Milière, noble, employé chez le ministre

de la guerre.

Génissieux, président de l'Oratoire, a donné sa démission pour cause de maladie et est resté à l'assemblee.

Bellard presidoit lorsqu'on a apporte à l'assemblee de l'Oratoire une lettre; il a demande que l'assemblee passe à l'ordre du jour, motivee sur ce qu'elle ne doit correspondre avec aucune autorite: cette lettre venoit des scissionnaires.

On a enleve cette nuit les procès-verbaux de l'assemblee seante à l'oratoire: il paroît que c'est un commis.

Enfin l'assemblee poursuit ses travaux et a deja nomme les bureaux pour le scrutin des deputes, ainsi en depit des anarchi-royalistes et des guinees de l'Angleterre le peuple souverain nommera ses mandataires et aneantira les factions.

Biauzat et Monge viennent d'être només députés par assemblée séaute à l'Oratoire.

PROTESTATION

Les membres dissidens qui se sont réunis au nombre de 33, hier soir dans la salle de l'institut national ont fait une protestation contre l'assemblée electorale de l'Oratoire, dont voici les dispositions principales.

Nous membres de l'assemblée electorale du département de la Seine, profondément affligés de voir qu'un esprit de faction qui s'était annoncé dès les premiers instans de l'ouverture des assemblées primaires du département, est venu s'établir tyranniquement au sein de l'assemblée electorale et y dicte des decisions les plus arbitraires, qu'il s'est surtout manifesté dans les operations consacres à la vérification des pouvoirs tantot en foulant aux pieds les principes de la constitution et les regles des deux instructions en forme de lois des 18 ventôse dernier et 6 germinal présent mois, tantôt en imaginant de preteedues nullités pour anéantir ses opérations d'assemblée primaires ou le parti opresseur n'avait pas prévalu et pour exclure des citoyens sans les entendre et contre le texte formel de la loi, et pour en incriminer d'autre sur des faits qui n'était pas même pas permis d'examiner ici en en admettant au mépris de l'article 35 de la constitution, des citoyens à la qualité d'électeur qui, de leur aveu publiquement fait n'avaient ni domicile ni aucune des conditions nécessaires pour exercer les droits de citoyens français, là en prononçant en sens contraire sur des causes mathématiquement les mêmes selon que l'intérêt de la faction dictait le pour ou le contre, d'un autre côté altérant les délibérations de l'assemblée par l'introduction clandestine d'individus qui lui étaient étrangers d'une autre part, dévoilant l'impurete de ses elemens à tel point qu'on a vu le royalisme et l'anarchie se prêter de mutuels secours.

Obligés de reconnaitre qu'il n'est plns qu'un moyen de sauver la chose publique et que ce moyen ne peut être autre que de se séparer, sans délai et sans composition des choix que la violence l'intrigue, la cabale et l'influence des conspirateurs anraient dictés et d'offrir au corps législatif des choix purs que la république entiere reconnaise dignes de sa constitution établis sur la ligne géométrique de la loi et de la vertu également éloignés et des lâchetès du royalisme et des horreurs de l'anarchie....

Nous avons résolu unanimment d'abaudonner a la nullité radicale de ses opérations, une assemblée qui n'est plus libre et de former de nouveau la véritable assemblée des républicains electenrs du département de la Seine, dans l'espéranee et la presque certitude que la majorité de nos collègue s'empresseront de venir au milieu de nous reprendre la dignité de leur caractére.

En conséquence, et pour nous conformer à l'article 42 de l'acte constitutionnel, nous avons prévenu le citoyen faisant les fonctious de commissaire du directoire executif près l'administration centrale du dèpartement de la Seine, a l'effet par lui de uous fasre ouvrir un local propre à la tenue de nos séanees et sur l'indicatiou qui nous a été faite dans la salle existente au palais uational du Louvre, habituellement ouverte pour les travaux de l'Iustitut national, nous nous y sommes transportés sans éclat et saus déchirement.

PERRIN.

De l'imprimerie de Clermont rue Percée N° 16.

